

Jeu-questionnaire : Commencer un nouvel emploi – Travailler pour soi-même

6 questions

1. Même si vous n’avez pas d’employés ou que vous exercez vos activités dans un espace commercial physique, le travail que vous faites lorsque vous êtes travailleur indépendant est considéré comme une petite entreprise. Il existe plusieurs types d’entreprises. Quelle est la différence entre une entreprise à propriétaire unique et une société de personnes?
 - ☐ Il n’y a aucune différence. Les deux termes signifient que vous exploitez une petite entreprise.
 - ☐ Une société de personnes est une entreprise inscrite, tandis qu’une entreprise à propriétaire unique ne l’est pas.
 - ☐ Une entreprise à propriétaire unique n’a qu’un seul propriétaire, alors qu’une société de personnes en compte plusieurs.
 - ☐ Une entreprise à propriétaire unique n’a qu’un seul client, alors qu’une société de personnes en a plusieurs.
2. Les employeurs déduiront les cotisations de leurs employés au Régime de pensions du Canada (RPC) ou au Régime de rentes du Québec (RRQ) de leur paie, en plus de cotiser un certain montant à leur nom. Devez-vous cotiser au RPC ou au RRQ en tant que travailleur indépendant?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
3. L’inscription à un numéro d’entreprise de l’Agence du revenu du Canada (ARC) et à un compte de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) vous permettra de facturer la TPS/TVH. Une entreprise indépendante doit facturer la TPS/TVH seulement si elle a gagné plus de 30 000 \$ au cours des quatre derniers trimestres civils.
 - ☐ Vrai
 - ☐ Faux
4. La tenue de registres précis est essentielle et avantageuse pour les travailleurs indépendants. Lesquels des énoncés suivants au sujet de la tenue de registres pour les travailleurs indépendants sont faux? (Sélectionnez toutes les réponses possibles.)
 - A. Les registres complets et organisés peuvent signifier une réduction des impôts pour vous.
 - B. L’utilisation réussie des registres peut montrer les tendances dans votre entreprise.
 - C. Les registres adéquats peuvent indiquer les dépenses que vous pouvez déduire et les crédits d’impôt auxquels vous pourriez avoir droit.
 - D. La tenue de livres complète nécessite seulement le suivi des dépenses d’entreprise.
 - ☐ A, B, et C
 - ☐ B et C
 - ☐ A et C
 - ☐ D

5. En tant que travailleur indépendant, vous avez jusqu'au 15 juin pour produire votre déclaration de revenus. Si vous devez un montant, devez-vous effectuer ce paiement avant la date limite du 30 avril?
- ☐ Oui
☐ Non
6. Vous devrez peut-être payer un certain nombre de choses pour faire votre travail. Il s'agit de vos dépenses d'entreprise. Lesquels des éléments suivants sont des dépenses déductibles? (Sélectionnez toutes les réponses possibles.)
- A. Publicité
B. Assurance
C. Certains frais de déplacement
D. Licences d'entreprise et droits d'adhésion
- ☐ A, B, et C
☐ B, C, et D
☐ A, B, C, et D
☐ A, C, et D

Corrigé : Commencer un nouvel emploi – Travailler pour soi-même

1. Une entreprise à propriétaire unique n'a qu'un seul propriétaire, alors qu'une société de personnes en compte plusieurs.
2. Oui
3. Faux
4. D
5. Oui
6. A, B, C, et D